ACTION PUBLIQUE
POLITIQUES PUBLIQUES

Changement climatique et planification stratégique : de la formulation à la mise en œuvre des projets et programmes

MAAP06	CASABLANCA

2 SEMAINES
du 15/11/2027 au 26/11/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Changement climatique et planification stratégique : de la formulation à la mise en œuvre des projets et programmes

OBJECTIFS

- **Doter les participants des connaissances, outils et méthodes nécessaires pour intégrer efficacement les enjeux climatiques dans la planification stratégique**, la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes.
- **Comprendre les fondements scientifiques**, économiques et institutionnels du changement climatique ainsi que les notions de vulnérabilité, résilience, atténuation et adaptation.
- **Intégrer la dimension climatique dans les politiques publiques**, les stratégies sectorielles et les cadres de planification.
- **Concevoir des projets et programmes sensibles au climat**, cohérents avec les priorités nationales et les engagements internationaux. Identifier les mécanismes de financement climatique mobilisables et utiliser les outils de diagnostic, de priorisation, de budgétisation et de suivi des actions climatiques.
- **Renforcer la gouvernance**, la coordination et le pilotage stratégique des interventions climatiques.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Proposer une approche structurée et opérationnelle du changement climatique** en reliant les enjeux globaux aux réalités de la planification stratégique, de l'action publique et de la gestion de projets.
- **Traduire les priorités climatiques en actions concrètes**, programmées, financées et évaluées. Présenter les bases scientifiques et institutionnelles du changement climatique ainsi que ses impacts économiques, sociaux, territoriaux et sectoriels.
- **Approprier les outils et documents de la planification stratégique** et les dispositifs d'intégration du climat dans les politiques publiques, les stratégies nationales et sectorielles et les cadres de programmation. Analyser les sources et mécanismes de financement climatique ainsi que les conditions d'accès.
- **Intégrer la dimension climatique dans la budgétisation** et l'alignement des investissements publics. Mettre en place des dispositifs de suivi-évaluation, d'indicateurs climatiques et de mesure des résultats.
- **S'appuyer sur des études de cas**, exercices pratiques et travaux d'application pour renforcer l'opérationnalité.

POUR QUI ?

Cadres des administrations publiques, coordonnateurs de programmes et responsables de projets, experts sectoriels et agents des ministères, agences publiques et collectivités territoriales. Acteurs des ONG et institutions de développement, consultants, formateurs et conseillers en politiques publiques, ainsi que chercheurs et praticiens intervenant sur les enjeux climatiques et stratégiques.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Permet de développer** des compétences directement mobilisables dans un contexte de montée des enjeux climatiques et d'exigence d'alignement des politiques publiques et des investissements.
- **Offre une articulation clair**e entre changement climatique, planification stratégique et gestion de projets.
- **Propose une approche** à la fois conceptuelle, méthodologique et opérationnelle permettant de passer de la compréhension des enjeux à la mise en œuvre d'actions concrètes.
- **Fournit des outils immédiatement utilisables** dans les administrations, institutions et programmes.